



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 63903

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport sur le plan cancer 2009-2013 et notamment sur la recommandation visant à identifier les nouveaux risques, pour assurer une prévention adéquate, notamment renforcer les études en matière d'expositions environnementales. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition et, le cas échéant, les délais de mise en oeuvre d'une telle mesure.

Texte de la réponse

Les travaux d'élaboration du plan de lutte contre le cancer, dont le rapport d'orientation élaboré par le Pr Jean-Pierre Grünfeld a été remis en février 2009, recommandent notamment d'améliorer les connaissances sur les facteurs de risques des cancers ainsi que sur l'évaluation des liens de causalité entre les actions menées et l'évolution des comportements. Le plan 2009-2013 annoncé par le Président de la République le 2 novembre 2009 comporte plusieurs mesures qui recouvrent ce thème transversal de l'analyse de facteurs environnementaux dans leur ensemble. En premier lieu, et c'est une des mesures phares, plus de 15 % du budget de recherche du plan sera consacré à l'analyse des facteurs de risques environnementaux et comportementaux. Dans le cadre du programme national santé et environnement 2 notamment, études, programmes de recherche et d'actions sont prévus. Par ailleurs, les dispositifs d'observation et de surveillance des cancers liés à l'environnement professionnel et général sont renforcés en optimisant les capacités de veille et d'alerte pour la détection des risques émergents.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63903

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10800

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3461